

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE GRENADE-SUR-GARONNE
Séance du 22 février 2022

Le mardi 22.02.2022, à 19 heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Grenade, régulièrement convoqués (date de la convocation : 15.02.2022), se sont réunis sous la présidence de Mr. DELMAS Jean-Paul, Maire de Grenade.

Étaient présents :

M. DELMAS Jean-Paul, Maire de Grenade.

Mme MOREL CAYE Françoise, M. NAPOLI François, Mme BOULAY Dominique, M. VIDONI-PERIN Thierry, Mme TAURINES Anna, Maires Adjoints.

Les conseillers municipaux :

Mme AUREL Josie, M. LOQUET Pierre, M. CAUBET Christian, Mme D'ANNUNZIO Monique, M. MONBRUN René, Mme GENDRE Claudie, M. BEN AÏOUN Henri, M. BOURBON Philippe, M. PEEL Laurent, Mme MOREEL Valérie, Mme VIDAL Aurélie, Mme LOUGE Monique.

Représentés : Mme MERLO SERVENTI Catherine (par Mme GENDRE), M. XILLO Michel (par M. BOURBON), M. MARTINET Florent (par M. LOQUET), Mme IBRES Laetitia (par Mme TAURINES), Mme GARCIA Hélène (par Mme VIDAL).

Absents : Mme BRIEZ Dominique, M. DOUCHEZ Dominique, Mme MANZON Sabine, M. MILLO-CHLUSKI Romain, M. POCHON Pascal.

Secrétaire : M. PEEL Laurent.

Délibération n° 16-2022.

Avance sur subvention au profit de l'Association des commerçants de Grenade.

Sur proposition de M. le Maire,

Dans l'attente du vote du Budget Primitif 2022 et afin de permettre à l'Association des Commerçants de Grenade de régler une facture pour la réalisation de trois banderoles,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- de verser à cette association, une avance de **346,68 €** à valoir sur la subvention de fonctionnement qui lui sera attribuée au titre de l'année 2022,
- de s'engager à prévoir les crédits au BP 2022.

Pour extrait conforme,
Jean-Paul DELMAS,
Maire de Grenade,

